

n'ont eu qu'une action toute secondaire dans le travail général de l'œuvre ; ils se sont bornés à l'exécution de quelques figurines, mais cela d'après les modèles préparés par Jehan Perréal lui-même, comme il le dit, à propos des tombeaux, dans une lettre fort curieuse qu'il écrit le 30 mars 1511, à Messire Louis Barangier, secrétaire de Marguerite d'Autriche. Cette lettre figure dans la précieuse collection de documents sur l'église de Brou, recueillis et publiés par notre honorable et savant collègue M. Dufay.

A mon sens et sauf meilleur avis, le seul artiste qui ait pu donner à Brou quelque chose du caractère flamand, c'est l'architecte Louis Van-Boghem qui eut, après la disgrâce de Jehan Perréal à la cour de Marguerite d'Autriche, la direction exclusive des travaux. Peut-être faut-il attribuer à cet architecte tout le couronnement de l'édifice, et surtout ces singuliers pignons aux lignes tourmentées comme ceux de la façade et des collatéraux, où les à-jours sont formés par des moitiés de triangles aux côtés arrondis. C'est là, en effet, une étrangeté de style que l'on ne retrouve ni dans la partie inférieure de la façade, ni dans la somptueuse composition du jubé, de la chapelle des Sept-Joies et des tombeaux.

Voyons maintenant comment M. Didron juge le monument au point de vue architectural. Suivant lui, c'est une église de vastes proportions « qui a cinq nefs comme les plus » grandes cathédrales, comme la cathédrale de Paris. » Or, à moins que l'auteur ne prenne les chapelles latérales pour des basses-nefs, tout le monde a pu observer que Brou ne comportait qu'une nef centrale et deux collatéraux, autrement Notre-Dame de Paris aurait sept nefs au lieu de cinq qu'on lui donne habituellement.

M. Didron a, tour à tour, pour le monument de Brou, des élans d'admiration qui n'ont point de bornes et des retours de critique qui pourraient compromettre singulièrement la